

Immigration—Loi

D'une part, il prétend que les Canadiens sont fiers de leurs traditions et de leurs accomplissements, d'avoir fait de leur pays un pays ouvert, tolérant et généreux. Et voilà ensuite qu'il se met à frapper du poing en disant «nous allons mettre un terme à cette absurdité», et qu'il brandit le spectre de la xénophobie en affirmant que nous ne tolérerons plus aucune autre violation flagrante de notre système.

Des voix: En plein dans le mille.

M. Weiner: C'est exactement cela.

M. Rossi: Monsieur le Président, pourquoi ne rappelez-vous pas ces gens à l'ordre?

Le président suppléant (M. Paproski): Le débat de cet après-midi sur ce projet de loi a été remarquable. Il nous reste environ sept minutes. J'espère donc que les députés laisseront intervenir leur collègue de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy).

M. Axworthy: Selon moi, nous devrions poser quelques questions à ce ministre et à son patron, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard). S'ils croient vraiment que le Canada donne l'exemple dans ce domaine, pourquoi alors ont-ils présenté un projet de loi qui va manifestement à l'encontre de toutes les obligations internationales que nous avons contractées depuis 1969? Pourquoi ont-ils saisi la Chambre d'un projet de loi qui a amené le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à prendre une mesure sans précédent, c'est-à-dire à envoyer au gouvernement un aide-mémoire, afin de lui signaler que ses initiatives sont répréhensibles?

M. Weiner: En avez-vous pris connaissance?

M. Axworthy: Oui, c'est exactement ce qu'on y dit. Je l'ai en main d'ailleurs.

Comment se fait-il que le Haut-commissariat des Nations Unies a déclaré, en ce qui a trait aux transports, qu'il était contraire à la convention sur les réfugiés de laisser aux représentants d'une compagnie aérienne privée, qui n'ont pas la formation voulue, le soin de déterminer qui est un réfugié, alors qu'en fait, il incombe à chaque pays de déterminer qui il veut bien recevoir sur son territoire? C'est là encore l'opinion d'autorités internationales.

Nous pourrions citer des tas de déclarations et de témoignages, afin de montrer que le gouvernement viole manifestement l'engagement que notre pays a pris envers la communauté internationale. Il adopte délibérément une position qui va à l'encontre des mesures que nous avons prises en tant que pays, afin de souscrire à un régime international d'accueil des réfugiés qui tente de résoudre l'un des problèmes mondiaux les plus graves et les plus urgents.

Il s'agit, sans aucun doute, d'un problème sur lequel tous les Canadiens devraient se pencher. Nous comprenons les difficultés des gens qui n'ont pas de pays. Un grand nombre d'entre nous viennent de familles qui ont été chassées de leur patrie. Un grand nombre de nos familles ont fui les persécutions, la famine et la tyrannie.

Prenons un exemple, monsieur le Président. Nous sommes en toute sécurité à la Chambre, mais pensez à ce que vous feriez si vous, votre femme et votre famille n'avaient pas de

patrie, n'avaient de droits dans aucun pays, si vous étiez chassés d'un pays à l'autre.

J'ai rencontré des personnes dans cette situation dans les camps de réfugiés. Je leur ai parlé. J'ai vu le désespoir dans leurs yeux. Il n'est pas étonnant qu'elles essaient de venir chez nous.

Certains ont parlé des resquilleurs et des immigrants illégaux comme s'il s'agissait de criminels. Ces gens cherchent une patrie, un pays, où ils pourront établir des racines et obtenir des droits.

Il faut reconnaître que, jusqu'à l'année dernière, notre pays a donné l'exemple au reste du monde en essayant d'établir un système équitable pour résoudre ce problème. À compter de 1983, nous avons entamé des négociations internationales avec les Américains, les Européens et les Asiatiques pour tenter de trouver un moyen de partager les responsabilités à l'égard des réfugiés. Nous avons vu de véritables murs de Berlin s'édifier dans le monde entier pour empêcher l'entrée des réfugiés. Nous avons dit à la communauté internationale: «Il faut que cela cesse. Nous devons trouver un moyen de partager nos responsabilités et de nous organiser pour régler ce problème». En fait, le gouvernement actuel n'a pas poursuivi cette initiative. Elle ne fait plus partie de sa politique étrangère.

Quand le gouvernement demande pourquoi nous n'avons pas trouvé de solution, je lui demande à mon tour pourquoi le ministre et son prédécesseur n'ont pas donné suite à cette initiative pour tenter d'établir une coopération internationale et lutter contre les mesures restrictives au lieu d'aller dans la direction opposée et de suivre les pires exemples au lieu de donner le bon exemple.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Le ministre nous exhorte à trouver une solution à ce problème au Canada. Ces solutions traînent sur son bureau et celui de son prédécesseur depuis plus de deux ans. La commission Plaut établie par le gouvernement précédent a proposé de résoudre le problème en réformant le système de détermination du statut de réfugié. La question a été réexaminée par un comité de la Chambre des communes où siégeaient une majorité de députés conservateurs qui ont produit un rapport unanime. Le gouvernement n'en a pas plus tenu compte que du rapport de la Commission Plaut.

Et qui plus est, l'ex-président, le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes), a convoqué en décembre dernier une réunion des représentants des ONG, d'Amnistie internationale, du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du ministère, lesquels ont pris ensemble une décision.

Le gouvernement ne nous demande-t-il pas continuellement de réaliser un consensus, de trouver une façon de procéder qui convienne à tous? On a conclu une entente qu'ont approuvée les Églises, les organismes de réfugiés, l'ONU et Amnistie internationale. Un seul groupe n'était pas d'accord, celui du ministre et de ses collaborateurs, qui étaient les seuls à s'opposer à cet accord général. Ils étaient les seuls à s'opposer à la solution approuvée sans réserve par tous les intéressés dans le pays.